

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 =

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Aux pieds du Kaiser

C'est une tactique chez les nationalistes et les cléricaux d'accuser les républicains, et généralement tous les démocrates, d'être des « sans patrie ».

Bien que l'histoire, bien que les faits d'hier et ceux d'aujourd'hui attestent que la Patrie, née avec la Révolution française et sauvée par la Révolution, n'a jamais eu de plus loyaux défenseurs que les républicains, ceux-ci se voient communément traités « d'antipatriotes » par les représentants des partis qui ont le plus nuï à la France et qui compromirent son intégrité territoriale.

Mais les cléricaux, ces internationalistes qui reconnaissent un chef étranger sont les plus acharnés à prétendre que les républicains sont des sans-patrie.

On a beau jeu à leur répondre que le seul « internationalisme » organisé à l'heure actuelle, c'est l'Eglise romaine. Car celle-ci considère le monde entier comme son royaume et ne voit dans les divers Etats, républicains ou monarchiques, que les provinces d'un même empire soumis à ses lois.

Lorsque la Révolution à ses débuts voulut faire du clergé français un clergé national, obéissant aux lois de la France, elle rencontra les résistances que l'on sait, et ces résistances durent encore. Jamais le clergé français n'a voulu se nationaliser, et il reste le sujet de Rome, l'exécuteur des volontés de l'étranger.

Comment il entend le patriotisme ? Nous en avons un joli exemple par le congrès catholique qui vient de se tenir à Strasbourg.

A ce congrès étaient convoqués tous les curés d'Alsace-Lorraine et aussi beaucoup d'autres prêtres de la Lorraine non annexée et des départements frontalières.

Eh bien ! voici l'adresse que ces patriotes tonsurés ont envoyée, à l'issue de leur congrès, à l'empereur Guillaume, petit-fils de celui qui nous a ravi l'Alsace et une si grande partie de la Lorraine :

Le cinquante-deuxième Congrès général des catholiques allemands, réunis à Strasbourg, en Alsace, envoie à Votre Majesté Impériale et Royale, l'expression unanime de son profond respect et l'hommage de sa profonde gratitude.

Conformément à la parole de l'apôtre, que toute souveraineté vient de Dieu, il dépose de nouveau aux pieds du trône de Votre Majesté son inébranlable fidélité qui repose sur la foi religieuse.

Souhaitant que l'esprit de l'amour chrétien pénètre son action, le Congrès s'efforcera, dans tous ses travaux et pour le salut de la patrie bien-aimée, de réaliser l'union de tous ceux qui, sous le haut Sceptre de Votre Majesté, veulent servir de leur mieux Dieu et la Patrie.

Ainsi donc, pour les prêtres français d'Alsace et de Lorraine et pour leurs collègues des pays frontalières, le souverain légitime, c'est l'empereur Guillaume, et la patrie, c'est la patrie allemande !

Venant d'un pays qui avait si longtemps résisté à la germanisation, ce manifeste d'asservissement religieux ou conquérant, montre bien quelle a été là-bas, l'œuvre du clergé catholique.

C'est lui qui, par intérêt, par cupidité, par servilisme, a sapé dans le cœur de nos compatriotes Alsaciens et Lorrains, les derniers liens qui les reliaient à la France.

Déjà, nous avons entendu, à diverses reprises, les protestations de dévouement de l'abbé Delsor au kaiser, de cet abbé Delsor si cher aux nationalistes et aux « progressistes » français, que M. Ribot prit jadis sa défense à la tribune de la Chambre, quand le préfet de Meurthe-et-Moselle fit expulser du territoire français cet agent au service de l'Allemagne.

Mais, cette fois, il ne s'agit plus d'un acte individuel : c'est tout le clergé catholique du pays annexé qui

renie la France et se vautre aux pieds de l'empereur allemand.

Et il faut, en outre, insister sur cette particularité que l'adresse éccurante que l'on vient de lire, a été votée dans un congrès auquel prenaient part un très grand nombre de prêtres venus, non seulement de la Lorraine restée française, mais aussi de tous nos départements de l'Est !

Voilà donc le patriotisme catholique.

Aussi quand les nationalistes et les cléricaux, qui forment aujourd'hui un seul et même parti, osent accuser les républicains français d'être des internationalistes et des sans-patrie, on peut se demander si leur inconscience n'est pas encore supérieure à leur cynisme.

Les pires sans-patrie qu'il y ait au monde, ce sont les cléricaux !

Les troubles en Russie

Assassinat d'un patron

Samedi, à cinq heures du soir, deux ouvriers ont tué à coups de revolver M. Kunitzer, patron d'une manufacture de coton.

Un des assassins a été arrêté. L'autre s'est échappé en tirant sur les personnes qui le poursuivaient.

La situation politique en Russie

Le *Rousskya Vedomosti* publie une lettre du professeur Millukof protestant avec indignation contre les déclarations de M. Stead, le propagandiste libéral anglais, prétendant qu'il aurait réussi à agir en faveur de la libération de Millukof.

Celui-ci déclare n'avoir pas été libéré plus tôt que ne le comportaient les règlements sur la détention préventive. Il a ajouté que si sa libération avait eu lieu au prix du moindre affaiblissement, il préférerait retourner en prison, ce qui serait moins pénible que d'accepter sa libération des mains d'un journaliste anglais prenant le rôle ingrat de parlementaire des sphères officielles russes.

La paix russo-japonaise

Les prisonniers russes au Japon

Le gouvernement russe a fait, par l'intermédiaire du gouvernement français, des représentations au Japon au sujet de la situation des prisonniers russes condamnés pour tentatives d'évasion par les tribunaux japonais, à des peines d'emprisonnement, tandis qu'en Russie de pareilles fautes ne sont punies que de peines disciplinaires.

La Russie se prépare

Londres 1^{er} octobre. — Le *Reynolds* se fait l'écho d'une rumeur d'après laquelle la Russie aurait déjà engagé des pourparlers avec deux républiques sud-américaines pour l'achat de deux cuirassés et de quatre croiseurs de première classe ; elle n'aurait en outre conclu de traités pour la construction d'autres navires de guerre qu'avec les chantiers étrangers qui auraient pu lui donner des garanties que ces navires pourraient être livrés au plus bref délai.

La feuille dominicale en conclut que la Russie prépare d'ores et déjà sa revanche. Raison de plus pour que la France s'empresse de tirer son épingle du jeu où elle a tout à perdre et fort peu de chose à gagner.

Pour les Aveugles

On n'avait pas jusqu'ici trouvé le moyen réellement pratique d'assurer le secret de la correspondance entre aveugles et voyants. Les systèmes imaginés étaient très compliqués et ne donnaient pas de résultats appréciables.

M. Ernest Vaughan, fondateur de l'*Aurore*, le directeur actuel des Quinze-Vingts, vient d'inventer un appareil très simple appelé à rendre les plus grands services aux personnes

privées du sens de la vue et à leurs amis.

C'est une boîte très portative qui contient des cubes ayant en relief sur une face le caractère Braille et sur la face directement opposée, le caractère romain correspondant.

Un voyant veut-il écrire en Braille à un aveugle ? Il dispose dans une grille formant composeur, les signes, de manière que les lettres romaines soient placées sous son retard ; sa missive ou une ligne de celle-ci composée, il exerce une pression sur l'ensemble de la composition et l'écriture Braille gauffre un feuillet de papier disposé sur un petit coussinet placé au-dessous de la grille. L'aveugle peut lire par le toucher ce qu'on lui a ainsi écrit.

L'aveugle veut-il écrire en clair à un voyant ? Il opère en tournant les caractères dans le sens opposé et les signes romains, préalablement humectés par un encreur, s'impriment sur une feuille de papier sous la grille.

Désormais, plus d'intermédiaire plus ou moins intéressé ou discret pour traduire à l'aveugle ou au voyant la correspondance que ceux-ci peuvent échanger.

Aux nombreux services que son administration intelligente et fraternelle rend aux pensionnaires des Quinze-Vingts, M. Vaughan en ajoute un autre que les aveugles et les philanthropes du monde entier sauront apprécier.

L'appareil de notre ancien confrère vient d'être adopté par l'Assistance publique de Paris et par l'institut départemental de Saint-Mandé.

A propos de l'Agrach !!

Hélas !... nous avons sous la main depuis une huitaine de jours un indigène parlant une langue bizarre que tous les polyglottes, dans un touchant accord, avaient déclaré être de « l'Agrach » sans pouvoir cependant en dire un mot eux-mêmes et voilà que ce jeune sauvage n'était qu'un fumiste tyrolien.

C'est navrant !... et à quelle idée mesquine ont donc obéi ceux qui ont arraché son auréole au pseudo-savage qui étonnait tout le monde, magistrats, journalistes, avocats ? Je les soupçonne d'avoir cédé à un mouvement de jalousie, ce qui est petit et indigne de savants aussi notoires et de compétence aussi incontestable.

Enfin pendant assez longtemps le dit détenu se sera, suivant l'expression consacrée, payé la tête des gens.

A Marseille, si mes souvenirs sont exacts, les choses ne se seraient pas passées de même.

La magistrature dans cette ville fut en effet une fois déjà jetée dans le même embarras qui faillit faire perdre leurs derniers cheveux aux juges d'instruction parisiens.

Un navire ayant débarqué un jour une cargaison de sauvages recueillis un peu partout au hasard du voyage par un impresario peu versé lui-même en ethnologie, l'un d'eux fut oublié à Marseille et, privé de tout, était un jour arrêté à la suite des plaintes de dames du marché auxquelles il avait sans doute chapardé quelques tomates.

Jeté dans un sombre cachot, l'enfant du désert se montra doux, soumis et affamé. Puis lorsque l'administration pénitentiaire estima l'avoir suffisamment restauré il fut trainé devant le tribunal.

Marseille vers la vingtième année pour venir à Paris faire une noce carabinée.

Dix ans plus tard, sans un sou en poche, il revenait à Marseille, et racontait alors... d'interminables voyages, des aventures terribles dans les plus lointains pays, des explorations audacieuses parmi les peuplades les plus notablement anthropophages. Et lorsque, grâce à son bagout il eût trouvé le moyen d'ouvrir son fameux bazar, personne n'en fut surpris et on lui donna la préférence. On avait cru en lui et toutes ses histoires étaient devenues légendaires.

On envoya donc chercher le célèbre Marius et le président en quelques mots lui expliqua ce que l'on attendait de lui.

Marius sans s'étonner, se tourna vers le nègre qui, invité par mimique, recommença ses longues explications en un langage sonore et expressif qui paraissait charmer l'interprète.

Il parla longtemps, il gesticula, s'emporta, pleura, s'échauffa, frappa du pied et leva les mains en l'air. Et Marius le regardait et de temps en temps opinait du bonnet, approuvait ou souriait.

Enfin le nègre se tut et le président se tournant alors vers Marius lui dit :

— Eh bien, Monsieur l'interprète ? Et sans s'émouvoir le pseudo-interprète répondit :

— Il avoue, Monsieur le Président, ... il avoue !

PROCÈDES BAUGEOIS

Encouragé par l'énorme succès de mes précédentes divulgations de recettes à la fois utiles et originales, je vais aujourd'hui en offrir plusieurs autres à mes lecteurs et lectrices.

Remarquez que je ne mets aucun amour-propre d'auteur en cette affaire, puisque ces indications me sont fournies par les multiples ouvrages que je lis, pendant vingt-cinq ou vingt-six heures par jour, à l'intention du public.

On me dira que le jour n'a que vingt-quatre heures, et c'est ordinairement vrai, mais je lis si vite que cette vérité commune n'existe pas pour moi !

Cette fois-ci, c'est la *Recue des traditions Populaires* qui nous fait connaître un certain nombre de recettes, employées dans le pays de Baugé, et qui ont une valeur incontestable.

Vous-les guérir vos cors ? Au lieu de vous servir d'un tas de spécifics bizarres et dangereux souvent, vous n'avez qu'à les froter avec du sable, en regardant le croissant de la lune, le premier jour de son premier quartier.

La migraine se guérit le plus aisément du monde par une sardine placée sous le talon ; le tour de reins, par une ficelle de pain de sucre portée en ceinture, et la fièvre par des entailles faites avant le jour dans le tronc d'un chêne.

On soigne le mal de gorge en s'entourant, le soir, le cou de son bas gauche encore chaud et le panaris en trempant le doigt dans un œuf à la coque jusqu'à ce qu'il devienne dur.

Il y a des remèdes qui exigent une grande adresse : on guérit les maux de nez en soufflant soi-même dans ses narines, le matin à jeun.

Le peuple a découvert avant les médecins les principes de l'homœopathie : il se guérit de la peur en mangeant de la cervelle de lièvre.

Avez-vous reçu un coup de poing d'un homme brutal ? Vous êtes-vous fait une contusion en tombant ? Un maladroit vous a-t-il donné un choc violent ? Rien n'est plus simple que de soigner votre mal.

C'est infailible ! A la rigueur, on peut remplacer le produit des poules par celui d'un chat, mais, dans ce cas, quatre ou cinq cuillerées par jour sont suffisantes.

Tels sont les remèdes en honneur dans le Beaugé, et les médecins les jugent si efficacement qu'ils les dénigrent avec amertume !

INFORMATIONS

Election législative

L'élection législative qui a eu lieu dans l'arrondissement de Florac, a donné les résultats suivants :

Inscrits : 10.266. — Votants : 7.135.
MM. Dreyfus, rad. soc. 3.639 v. ELU.
Roux, rad. soc. 1.782 v.
Ausset, rad. soc. 114 v.

Il s'agissait de remplacer M. Louis Jourdan, radical, démissionnaire, qui, en avril 1902, avait été réélu par 3.586 voix contre 2.898 à M. Phalippon, socialiste, et 109 à M. Collier, guesdiste.

Le pèlerinage de Médan

La visite organisée à Médan dimanche à l'occasion du troisième anniversaire de la mort d'Emile Zola a réuni de nombreuses personnalités appartenant au monde de la littérature et de l'enseignement, de la politique et des arts. Les amis d'Emile Zola ont été reçus par Mme Zola.

M. Maurice Le Blond, organisateur de ce pèlerinage littéraire, avant de donner lecture des lettres d'excuses qui lui sont parvenues, rappelle que la maison de Médan appartient désormais à l'Assistance publique ; il remercie M. Mesureur de sa présence.

L'accord franco-allemand

Pour différentes raisons, la presse anglaise nous donne une description exacte de l'état de l'opinion publique en France et montre une modération extrême dans ses commentaires. Il paraît, cependant, que bien des choses sont dites qui ne sont pas publiées.

Les Français comprennent que le Maroc n'a été qu'un prétexte pour préparer la conversation sur les relations extérieures de la France afin d'amener la balance des pertes et des gains dans les négociations.

Les gouvernements français et allemand ont adressé à leurs représentants l'accord intervenu. Cet accord a été remis au sultan, mais comme les communications mettent trois jours à parvenir, ce n'est que dans cinq ou six jours que l'on pourra savoir si Abd-el-Azis accepte ce programme.

En attendant, les deux nations mettent à profit le délai qui leur est accordé pour faire parvenir à leurs représentants qui doivent prendre part à la conférence, le programme de celle-ci.

Le Tzar en Italie

Un rédacteur d'un journal de Brescia a interviewé, à Milan, un ex-diplomate qui a été pendant longtemps attaché à l'ambassade de Vienne ; ce diplomate lui a dit que le but de l'entrevue de Baden-Baden était probablement d'arriver à un accord, afin que le Tzar rende au roi d'Italie la visite que ce dernier lui a faite à Saint-Petersbourg l'année passée. L'auteur de cette initiative ne serait autre que Guillaume lui-même.

« Il faut se rappeler, a dit ce diplomate, que le roi d'Italie a fait le voyage en Russie pour resserrer les liens d'amitié l'unissant au Tzar qui, personne ne l'ignore, est l'arbitre de la question des Balkans où l'Italie a des intérêts importants. »

Enfant adopté par un Régiment

Les officiers du 124^e d'infanterie avaient remarqué sur le champ de manœuvres un jeune garçon qui paraissait s'intéresser aux exercices des soldats. Ils l'interrogèrent et le gamain leur répondit qu'il se nommait Emile Le Bastard, âgé de 14 ans, né à Saint-Germain-sur-Ille (Ille-et-Vi-

aine). Il avait, a-t-il ajouté, quitté ses parents, parce qu'ils le battaient et qui l'ont, du reste, laissé partir. Emile Le Bastard, habillé par les soins du colonel, a suivi le régiment aux dernières manœuvres et, à son retour, a été confié au caporal bottier Pottier. Il se déclare enchanté de son sort.

La relégation des femmes

Nous croyons savoir que le ministre des colonies a décidé de faire supprimer la relégation des femmes. Nous disons « faire supprimer », car le ministère des colonies n'est, en cette matière, qu'un agent d'exécution pour l'application de la loi. M. Clémentel se bornera donc à saisir ses collègues de la justice et de l'intérieur, en vue de provoquer une modification de l'article 4 de la loi du 27 mai 1885, sur la relégation, pour stipuler que les prescriptions de cette loi ne seraient pas applicables aux récidivistes femmes.

Cette réforme est justifiée, non pas seulement par des motifs d'humanité, mais aussi par une saine application de la loi pénale. Voici, en effet, le fait brutal qui se constate : une femme criminelle, condamnée à la peine des travaux forcés, n'est pas transportée dans les bagnes de la Guyanne et subit l'exécution de sa peine en France même ; au contraire, une femme seulement récidiviste de faits délictueux, et non criminelle, est condamnée à la relégation, c'est-à-dire à l'internement perpétuel sur le territoire de la Guyanne.

Ainsi donc, la femme qui assassine, qui pille, est gardée en France pour exécuter sa peine ; mais la femme qui a commis plusieurs vols simples, ou qui est en état de vagabondage, est transportée, « avec et comme les forçats » eux-mêmes, à la Guyane, où, pour des raisons de moralité, elle est soumise à un régime tout aussi sévère que celui des forçats. Il y a là, évidemment, un état de faits regrettable, inique et peu conforme aux sentiments d'humanité.

Grandes noces Bretonnes

De grandes noces bretonnes qui, par leur caractère, leur éclat, leur pittoresque, nous reportent aux temps de la vieille Bretagne, ont commencé aujourd'hui à Lann-Sévelin, près d'Hennebont. On célèbre, en effet, par des fêtes splendides, le mariage de M. Guillerm, propriétaire fermier, avec Mlle Le Guennec. Toutes les notabilités de la région et la plupart des bardes de Bretagne sont présents à ces fêtes, qui se prolongeront pendant trois jours. Près de deux mille personnes ont été invitées et, pour loger tout ce monde, pour dresser les vastes tentes nécessaires, on a dû défricher des landes et jusque raser un bois de sapins.

Le marié portait, selon l'antique coutume, le tok-plat breton (chapeau) rehaussé d'une superbe boucle d'or brodée d'hermines.

La mariée portait également un riche costume du pays.

On a tué pour les divers repas vingt veaux, six vaches, douze moutons, etc., acheté vingt barriques de cidre, sans parler du vin. Les meilleurs biniou et bombardes du Morbihan ont été réquisitionnés.

Les frais s'élèvent à 20.000 francs. Une foule de curieux, venus de tous les coins de la région se sont rendus à Lann-Sévelin pour admirer un spectacle si rare, qui se déroule, d'ailleurs, dans un des coins les plus pittoresques du Morbihan.

Petites Nouvelles

L'Angleterre serait disposée à proposer aux puissances de remplacer en Macédoine la gendarmerie par un corps de troupes internationales.

— M. Bienvenu-Martin a présidé à Avranches le banquet démocratique organisé en son honneur.

— A Morlaix la famille Huret a été empoisonnée par les champi-

gnons ; la petite fille, âgée de 7 ans, a succombé ; l'état des autres membres de la famille est très grave.

— A Varennes, M. Etienne a présidé les fêtes organisées à l'occasion du concours des sapeurs-pompiers et de l'inauguration du service d'éclairage électrique.

— A St-Etienne, dimanche a eu lieu le banquet offert par tous les groupements politiques de gauche, en l'honneur de M. Briand, député.

Un grand nombre de personnalités politiques assistaient à cette fête qui fut une vraie manifestation républicaine.

— La reine Maria-Pia, de Portugal, a quitté Biarritz où elle venait de faire une cure d'un mois.

— Dimanche a été inauguré à Crécy, le monument élevé à la mémoire de Jean de Bohême.

Les municipalités de Pragues et de Luxembourg assistaient à la cérémonie.

Revue de la presse locale

De M. Salomon, dans le *Réformateur* :

Pour si intelligents, pour si instruits que soient les chefs des partis politiques actuels, ils ne sauraient décrier des formules définitives, devant lesquelles se courberait la génération actuelle, mais qui enchaînerait les générations suivantes.

Les vérités ne sont que relatives. On l'a dit avant nous, mais il faut que les pontifes de toutes les églises s'en pénètrent ; la vérité d'aujourd'hui peut être l'erreur de demain. Et les socialistes qui sont un parti de liberté, ont tort d'imiter les cléricaux en excommuniant quiconque ne communique pas selon l'évangile élaboré par les conciles — nous voulons dire par les congrès actuels.

De l'*Union Républicaine*, au sujet de l'extension de la compétence des juges de paix.

La nouvelle loi a donc, répétons-le une importance évidente ; une signification plus évidente encore ; car si elle marque un progrès, un effort pour sortir du « maquis de la procédure », un premier pas vers une justice gratuite, elle indique aussi chez les juristes une préoccupation inavouée encore.

Peut-être reconnaissent-ils qu'après un siècle d'existence, notre législation a besoin d'une refonte presque complète ; que les sociétés, les consciences évoluant, arrivant des exigences féroces de jadis, à une morale plus lâche (c'est possible) mais plus humaine, ils se doivent inspirer de ces indulgences. Peut-être comprennent-ils, enfin, que l'amour des hommes, dérivé de l'amour de soi, est le principe de la justice humaine.

CHRONIQUE LOCALE

Les hommes mariés

Le ministre de la guerre a adressé la circulaire suivante aux chefs de corps, relativement à l'interprétation à donner à l'arrêté du 12 novembre 1903, sur le changement de corps des hommes mariés :

« J'ai été consulté sur la question de savoir si l'arrêté du 12 novembre 1903, relatif au changement de corps des hommes mariés, est applicable aux militaires qui ont obtenu l'autorisation de contracter mariage pendant leur présence sous les drapeaux.

» Les demandes en autorisation de mariage, rares précédemment, sont devenues fréquentes depuis la mise en vigueur de l'arrêté du 12 novembre, et ces demandes augmenteraient encore davantage si, une fois accordées, les

titulaires pouvaient invoquer cet arrêté pour obtenir un changement de corps.

» L'intérêt général du service commandant de toucher le moins possible à l'effectif des corps de troupe, j'estime par suite que les dispositions de l'arrêté du 12 novembre ne doivent pas être appliquées aux soldats qui ont contracté mariage après leur incorporation.

» Toutefois, les mutations qui auront pu être prononcées contrairement à la décision du 12 novembre, devront être définitivement maintenues. »

Deuxième Tirage de la Loterie de la Presse

Le n° 5.729 de la 71^e série gagne 500.000 francs.
Le n° 11.588 de la 74^e série gagne 100.000 francs.
Le n° 443 de la 85^e série gagne 50.000 francs.
Le n° 10.775 de la 20^e série gagne 50.000 francs.

Les cent numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

N°	Série	N°	Série	N°	Série
8.136	— 60	8.845	— 81	13.067	— 1
3.454	— 47	12.156	— 36	2.762	— 74
6.820	— 52	4.497	— 23	10.483	— 43
5.438	— 75	8.066	— 18	7.110	— 22
4.124	— 23	6.529	— 10	4.557	— 54
9.703	— 43	12.647	— 87	7.931	— 38
9.653	— 37	5.893	— 4	14.781	— 38
3.684	— 60	7.298	— 38	6.435	— 38
7.080	— 94	3.345	— 87	1.023	— 6
5.483	— 100	6.491	— 61	8.186	— 74
13.067	— 1	13.893	— 38	2.021	— 32
2.762	— 74	6.161	— 27	6.108	— 84
10.483	— 43	6.426	— 51	3.100	— 60
7.110	— 22	12.825	— 23	10.277	— 57
4.557	— 54	2.088	— 31	11.033	— 32
7.931	— 38	7.223	— 61	14.113	— 46
14.781	— 38	12.251	— 30	958	— 53
6.435	— 38	9.424	— 15	11.749	— 87
1.023	— 6	10.312	— 13	5.652	— 76
8.186	— 74	13.980	— 34	12.567	— 39
2.021	— 32	7.034	— 26	9.922	— 62
6.108	— 84	13.601	— 5	3.006	— 43
3.100	— 60	12.126	— 30	2.158	— 67
10.277	— 57	6.382	— 36	14.495	— 22
11.033	— 32	11.142	— 95	11.879	— 5
14.113	— 46	5.835	— 15	11.159	— 60
958	— 53	11.542	— 5	3.234	— 25
11.749	— 87	3.313	— 17	9.187	— 62
5.652	— 76	9.283	— 25	6.524	— 64
12.567	— 39	14.226	— 36	2.029	— 90
9.922	— 62	8.596	— 21	11.934	— 46
3.006	— 43	13.461	— 9	13.142	— 92
2.158	— 67	10.650	— 26	2.881	— 77
14.495	— 22	12.308	— 12	174	— 78
11.879	— 5	3.634	— 55	14.975	— 63
11.159	— 60	3.728	— 98	13.428	— 89
3.234	— 25	1.432	— 22	1.910	— 56
9.187	— 62	4.506	— 58	11.009	— 72
6.524	— 64	6.395	— 11	9.523	— 81
2.029	— 90	7.413	— 26		
11.934	— 46	4.906	— 38		
13.142	— 92	9.363	— 98		
2.881	— 77	14.853	— 22		
174	— 78	2.179	— 4		
14.975	— 63	10.556	— 59		
13.428	— 89	6.352	— 2		
1.910	— 56	13.762	— 57		
11.009	— 72	12.827	— 2		
9.523	— 81	3.505	— 86		

Les Gagnants des Gros Lots

Clermont-Ferrand, 2 octobre. — M. Joseph Gazel, le gagnant du gros lot de la loterie de la Presse, est originaire des environs de Montpellier. Il est depuis six ans à la tête des usines des produits chimiques Kessler. C'est un ingénieur des plus distingués, âgé d'une cinquantaine d'années, auquel on doit d'intéressantes découvertes scientifiques.

Il a onze enfants : sept filles et quatre garçons ; l'aîné seul a une situation ; il travaille avec son père en qualité de chimiste à l'usine Kessler. C'est le cadet, Henri, étudiant en droit, qui avait pris le billet gagnant, au mois de juillet, au Comptoir d'Escompte.

On télégraphie d'Angers que le lot de 100.000 fr. de la loterie de la Presse, série 74, numéro 11 888, a été gagné par une commerçante de cette ville : M^{me} Leroux, libraire, rue Baudrière, à Angers.

lui dit :

« Ça, ma Solange, voici encore de la famille qui nous arrive ; ta mère ne boude pas à la besogne. Toi, tu restes là faire la paresseuse. A ton tour ma fille ; que dirais-tu d'un bon mari, brave homme et pas fainéant, qui nous donnerait une demi-douzaine de marmots ? Hein !

Le père Caillé n'y allait pas par quatre chemins. Avec lui c'était blanc ou noir, oui ou non, quand il ne savait pas tourner les choses, il lâchait le mot crû.

« Toutes ces belles paroles qui n'en disent ni plus long, répétait-il c'est des bêtises. A la bonne franquette et partez du pied gauche !

C'était son idée : il n'en démordait pas. Voici donc que Solange ayant ouï ce discours peu court, se mit à rougir et baissa la tête.

Cependant, comme elle était avisée et pas mijaurée, au lieu de pleurnicher et de faire madame la pincée, comme font les jeunes filles au nom du mari, elle sut prendre la chose gaiement sans hardiesse ni vergogne.

Le père, voyant de quoi il retournait, et que c'était selon sa parole, semblait se tenir à lui-même ce discours ;

« Hein ! père Caillé, sommes-nous malicieux ? Je le disais à Martin. En voilà un qui n'y entend guère malice !

Mais ce pauvre homme s'abusait étrangement, comme on va le voir.

CAHORS

LUI... TOUJOURS LUI!

Dans deux colonnes de son journal qu'il veut bien nous consacrer, M. Marmiesse parle, pour la 97^e fois, en 20 mois, de sa « modeste personne » dont il fait une apologie bien sentie.

Le grand polémiste de l'*Union Républicaine* a éprouvé un certain dépit de voir jeter au panier la lettre quelque peu funambulesque qu'il nous écrivait récemment.

Il faut cependant que l'édile socialiste (???) en prenne son parti.

Nous avons toujours pensé, ici, que sa personnalité ne pouvait que gagner en clarté à devenir débordante ; nous l'y avons aidée et l'y aidons encore de notre mieux. Mais nous avons une frayeur très prudente des cruels et des inondations ; nous tâchons de les prévoir et de les éviter.

Devant cette belle et grande marée qu'est la vogue de M. Marmiesse, nous restons pétrifiés et admiratifs, n'ayant d'autre préoccupation que de tenir le *Journal du Lot* à l'abri des vagues qui déferlent avec fureur.

M. Marmiesse occupe, chez notre confrère de la rue du Château au Roi, une si grande place que nous nous en voudrions vraiment de lui ravir un si précieux rédacteur.

Et d'ailleurs, le *Socialiste du Centre* n'est-il point l'organe tout indiqué pour le développement des idées de M. Marmiesse ? N'y a-t-il point là des colonnes toutes prêtes à recevoir le trop-plein de son abondante production ?

La *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue Bleue* ou la *Revue des Revues*, sur une simple recommandation autorisée et amie, ne prendraient-elles pas elles-mêmes la copie du distingué militant socialiste ?

Et la jolie publication *Je sais tout* ne lui conviendrait-elle pas tout particulièrement ?

Que M. Marmiesse nous en croie donc, le *Journal du Lot* serait pour lui un déversoir superflu et inutile, il doit y renoncer.

Il nous en coûtera cependant rarement d'analyser pour nos lecteurs et amis les œuvres de M. Marmiesse et surtout de répondre à ses attaques.

Son dernier diptyque est particulièrement savoureux ; le voici :

- « J'ai un caractère excellent ;
- » J'ai de l'esprit quand je veux ;
- » Je suis un ennemi-né de la calomnie ;
- » Je n'ai aucun souci de la réputation ;
- » Je suis indépendant ;
- » Je dis tout ce que je pense ;
- » Je ne recherche l'approbation de personne ;
- » J'ai vécu et lutté en homme libre ; ma seule ambition est de continuer. »

Signé : Léon MARMIESSE.

Tout aussi bien vous auriez mis là, ami lecteur, la signature de Labruyère, de Voltaire ou de Proudhon ; vous vous seriez grossièrement trompé : c'est du Léon Marmiesse.

C'est avec une satisfaction réelle que nous rendons hommage à l'excellent caractère de M. Marmiesse.

Quelle supériorité sur notre mauvaise humeur atrabilaire, sur nos emportements, sur notre irascibilité ! Heureux M. Marmiesse ! à qui, dès la plus tendre enfance, des maîtres, experts en la matière, ont insufflé l'art de concentrer le fiel, d'envelopper d'une carapace onctueuse, oléagineuse, l'écorce rude de l'homme primitif ; le regard timide et fuyant de M. Marmiesse est le symbole de l'excellence de son beau caractère.

Et son esprit primessauteur, cet en-

jeuement exquis qui fait le charme de sa conversation si recherchée !

Et son horreur de la calomnie, de celle qui pourrait l'atteindre, s'entend. Car, sans vergogne, M. Marmiesse calomnierait le voisin, M. Talou, par exemple, ou... (Oh ! ne faisons pas revivre les scandales de la calomnie !)

Qui donc a osé dire que M. Marmiesse était affamé de réclame ? Le *Journal du Lot* ne commit jamais pareille hérésie.

M. Marmiesse dit toujours tout ce qu'il pense. C'est quelque chose. C'est même parfait, s'il pense tout ce qu'il dit, même le bien qu'il dit de lui-même.

Devant cet homme libre et pas ambitieux, croyez-vous que le prolétariat cadurcien va rester longtemps émerveillé ? Nous avons les raisons les plus solides d'en douter.

« Sa disparition, si elle se produisait un jour, serait toute naturelle, la nature ayant horreur du vide. »

La vie d'un conseiller municipal est bien éphémère et déjà la retraite de ses amis Cagnac et autres hypnotise M. Marmiesse. Il regrette d'avoir marché sur eux pour entrer au Capitole, il s'employa avec tant de dévouement à les sauver !

« Dieu ! que M. Marmiesse est donc fort ! Pourquoi donc se laisse-t-il griser par les encois comme un tout petit enfant de chœur ?... »

L'Ange et l'Archange.

AN « Socialiste du Centre »

Nous ne pouvons que remercier notre confrère socialiste des explications très courtoises qu'il nous donne.

Nous n'avons jamais mis en doute, et nous avons, au contraire, proclamé ici-même, l'admirable esprit de discipline républicaine dont le parti socialiste cadurcien avait, en toutes circonstances, donné le salutaire exemple.

Nous savons aussi que le parti des travailleurs a une horreur instinctive pour les bateleurs de la politique, et qu'il n'hésite point à rejeter ceux même de ses membres qu'il juge indignes de sa confiance.

Un seul point nous divise et nous divise ; c'est le suivant :

Si, aux élections législatives, le parti radical et radical socialiste met sa confiance en un candidat dont le programme démocratique soit à l'abri de tout reproche, sans compromission aucune avec la réaction de l'arrondissement, le parti socialiste doit-il s'abstenir au cas de second tour ?

A cette question, nous avons répondu et nous répondons que, fidèle à ses traditions qui ont fait sa force et sa vitalité, le parti socialiste doit être discipliné et voter contre la réaction pour le candidat accepté par le parti radical.

Et notre confrère fait le plus grand mal à son parti en se laissant aveugler par la lutte de classes au point d'écrire l'énormité suivante : « Nous n'établissons aucune différence entre les radicaux et les réactionnaires. »

Si c'est avec une politique pareille qu'on croit avancer l'heure de la justice sociale, nous estimons très sincèrement qu'on se trompe et nous voulons avoir le droit de le dire.

La lettre ouverte au *Journal du Lot*, publiée par le *Socialiste*, débute ainsi :

« ... Vous me permettrez donc de vous répondre, et je compte sur votre courtoisie habituelle pour l'insertion de ma réponse dans le *Journal du Lot* du 24 septembre. »

Aurions-nous inséré cette longue lettre dans nos colonnes ?... C'est une

question que nous n'avons pu nous poser, n'ayant jamais reçu la lettre en question.

Générosité scandaleuse

Notre bureau de rédaction recevait hier la visite d'une délégation autorisée des municipalités républicaines du canton de Lalbenque, nous apportant une protestation que ses termes par trop violents ne nous permettaient pas d'insérer, mais dont nous ne pouvons refuser à nos amis de nous faire l'écho.

La commune de Cremps, administrée par le réactionnaire D^r Combarieu, le conseiller général que le couvent de Vaylats a réussi à introniser, vient d'obtenir du Gouvernement une subvention de 8.000 francs pour la construction d'une église qui est terminée depuis plusieurs mois.

La municipalité et la fabrique de Cremps, qui ont toujours combattu les candidats républicains, avaient eu jusqu'à ces derniers temps la pudeur de ne solliciter aucun secours du Ministère des Cultes. Comment, en quelques semaines, l'ont-ils demandé et obtenu ?

Nos amis affirment, en termes très vifs, avoir acquis la certitude que cette faveur gouvernementale est due : 1^o aux manœuvres de l'architecte bien connu, dont on retrouve la main dans toutes les besognes cléricales ; 2^o à la complaisance coupable de l'administration qui ne peut et ne sait rien refuser à son architecte ; 3^o à l'intervention en haut lieu d'un homme politique de nos amis — calomnie gratuite, nous l'espérons.

En tout cas, des accusations aussi graves appellent les protestations des intéressés ; nous les attendons. On ne peut les différer.

Avant que, pour la seconde fois, les municipalités républicaines du canton de Lalbenque offrent leur démission à M. le Préfet, il est indispensable que la lumière soit faite et que le ministre compétent soit renseigné sur cette affaire, qui est un audacieux défi lancé au parti républicain tout entier.

MM. les sénateurs y sont certainement étrangers. Ils ont le devoir de le dire publiquement. Les élus du canton de Lalbenque ne s'expliqueraient, en cette circonstance, ni leur silence, ni leur inaction.

A. C.

Féale stupidité

A propos des incidents de Bretenoux

Les quelques lignes de commentaire dont nous avons fait suivre la lettre de M. DE Montmaur n'ont pas eu l'heur de plaire à ce monsieur.

Lundi, jour de foire, il est venu à Cahors et en a profité pour venir dans nos bureaux.

Ce gentilhomme nous demanda une rectification, non pas, nous dit-il, pour lui, mais pour ses électeurs, c'est-à-dire pour les individus qui commirent lundi dernier à Bretenoux les actes que nos lecteurs connaissent.

Féal et preux, M. DE Montmaur protestait contre le qualificatif de « croquants » dont nous avions gratifié ces individus ; — ceux, qui promenant par les rues un mannequin représentant le sympathique conseiller général, se livrèrent à la parodie abjecte d'une exécution capitale. Fait à noter : la tête du mannequin était remplacée par une vessie pleine de sang, ce qui (au moment de la décapitation) rendit plus ignoble encore l'acte de ces individus. —

Le qualificatif de croquants visant ces électeurs... intelligents était-il

vous gêne pas ; adieu, le beau fils à la meunière, au bord de la rivière !

Il s'en alla, sifflant son chien et ricana.

Madeleine pleurait. Elle se lamentait, disant que Dieu l'avait punie et que dorénavant elle était perdue.

Pierre, qui était plus fâché qu'elle, lui dit les larmes aux yeux.

« Ne te chagrins pas, ma petite Madeleine ; car, je le jure, tu seras ma femme, et bien mal avisé sera alors celui qui dira quelque chose. Jedemanderai à mon père, la permission de t'épouser, avant qu'on ait raconté ces vilaines histoires. Aussi bien voilà-t-il longtemps que j'en ai grande envie. »

« Hélas ! mon Dieu ! répliqua la pauvre fille en sanglotant, je crains bien que votre père ne veuille pas de moi, Vous êtes riche et moi je suis pauvre. Vous êtes le maître et je suis la servante. Je serai méprisée par chacun, et peut-être chassée du pays. Ma mère ne voudra plus de moi et mourra de chagrin. Et moi, je serai obligée d'aller vivre d'opprobre dans une autre contrée, sans le pardon de ma mère... Vos parents, si bons pour moi, me détestent comme une ingrate. »

« Et pourtant quel grand mal ai-je fait ? O mon Dieu ! je suis bien malheureuse ? »

« Je te le répète, Madeleine, reprit Pierre, je n'aurai que toi pour femme et

exagéré ?... Nous avons refusé et nous refusons toute rectification.

M. DE Montmaur, chevaleresque, se déclara alors le défenseur de ces élections ; nous lui répondimes que nous ne le reconnaissons pas pour tel.

Pris de... colère, il jeta aussitôt dans notre direction un journal qu'il tenait à la main.

Nous criâmes à ce chevalier quelques-unes de ses qualités ; la porte du bureau était ouverte ; il sortit en le refermant.

De quel droit donc, ce M. DE Montmaur voudrait-il justifier la parfaite correction des actes de ses électeurs ?

C'est d'une présomption peu ordinaire, qui fait simplement hausser les épaules ; et son geste que signifiait-il ? Serait-ce le complément de la journée de lundi ? C'est certain !

Qui donc dès lors en tiendrait compte ?

L. B.

Le Chemin de fer de Cahors à Moissac

Une note communiquée à la presse déclare que l'entrefilet que nous avons publié, sur le retard qui sera apporté à la construction du chemin de fer de Cahors à Moissac, n'a pas eue autre mesure les populations intéressées.

Nous en sommes très heureux. Autant que quiconque, nous désirons la prompte construction de ce chemin de fer, et nous souhaitons ardemment que les renseignements très précis que nous avons publiés soient démentis par un communiqué officiel du ministère.

Nous craignons fort, malheureusement, que notre attente soit vaine. Puissions-nous nous tromper !

Mairie de Cahors

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Faurie, préposé en chef des octrois de Cahors, au poste de secrétaire en chef de la Mairie.

Les hautes qualités et la compétence de M. Faurie dans les affaires administratives, le désignent tout particulièrement comme le successeur du regretté M. Brassaud.

Nous adressons à M. Faurie toutes nos félicitations.

Société Générale

Ligne de Cahors à Capdenac. — Chemin de grande communication numéro 33 : instance Bonnet, de Tour-de-Faure.

Mise en cause du département. La commission arbitrale M. le Préfet a défendu les intérêts du département dans cette action.

Conférence

Nous rappelons que demain soir, mercredi, aura lieu dans la salle du Théâtre, la conférence sur les sites et curiosités du Quercy, avec projections lumineuses. Prix d'entrée : 25 centimes.

Cercle de la Jeunesse Républicaine Laïque

Les membres actifs du Cercle de la Jeunesse Républicaine Laïque sont priés de vouloir bien assister à la réunion générale qui aura lieu le **Mardi, 3 Octobre, à 8 h. 1/2 très précises** (siège social, Mairie).

Ordre du jour :

Organisation d'une conférence.

N. B. — Les membres du Conseil d'Administration et ceux des Commissions, sont priés, tout particulièrement, d'assister à cette réunion.

Le Secrétaire.

Orchestre Symphonique

Dimanche, contrairement à ce qui avait été annoncé, le concert public de l'Orphéon et de l'Orchestre Symphonique n'a pas eu lieu.

Toute la journée, la pluie n'avait cessé de tomber, et ne permettait pas de prévoir une belle soirée ; contre-ordre fut donné.

Les Cadurciens n'y perdront rien ; le concert a été simplement renvoyé ; il aura lieu dimanche sur les allées Fénélon aux heures habituelles.

Velocé-Sport Cadurcien

JEU DES TROIS COULEURS

Malgré le temps incertain de dimanche dernier, un assez grand nombre de jeunes cyclistes s'étaient rendus à Sept-Ponts, d'où devait se donner le départ du jeu des trois couleurs organisé par le V. S. C. Organisateur et coureurs n'eurent pourtant pas à se plaindre de leur soirée car la pluie cessa et le vent assez violent et qui a quelque peu gêné les concurrents.

L'itinéraire comprenait les routes de Toulouse-Cahors en deux et au-delà de Sept-Ponts, du Montat et de l'Hospitalet. A 4 heures, le départ a été donné aux coureurs qui, à leur fantaisie, se sont égrenés sur les différentes routes.

Le public a suivi avec intérêt les différentes phases du jeu, s'amusant surtout lorsqu'un coureur revenait bredouille, en rapportant la couleur neutre.

Le jeu a duré environ quarante minutes pour un parcours de vingt kilomètres.

Après quelques instants de repos, les coureurs ont été rassemblés, puis handicapés, et on leur a donné de nouveau le départ pour la course de vitesse de Sept-Ponts à Cahors (4 kilomètres).

Voici les noms des lauréats : **Jeu des trois couleurs :** 1^{er} prix, 10 francs et fiots de rubans, M. Noël ; 2^e, 5 francs, M. Loumet ; 3^e, 4 francs, M. Bailly ; 4^e, 3 francs, M. Aussel ; 5^e, 2 francs, M. Tardieu ; 6^e, 1 franc, M. Alix.

Course de vitesse : Prix unique, 5 francs, M. Loumet.

Organisateurs et concurrents se sont réunis au café Tivoli (siège de la Société), et on a bu aux lauréats, au V. S. C. et formé le vœu que pareille fête ait lieu l'an prochain.

Encouragés par ce petit succès, qui certainement aurait été plus grandiose sans les mauvais temps, les membres du V. S. C. feront leurs efforts pour organiser une autre réunion de ce genre, mais à une meilleure époque.

Chauffeur tué

Lundi soir, vers 3 heures 15, pendant que les hommes d'équipe de la gare Villebourbon à Montauban garaient les voitures du train de Lexos, un chauffeur, nommé Cantarel, âgé de 41 ans, voulut traverser la voie. Pris par la première voiture, l'imprudent a été projeté sous les roues et trois wagons de voyageurs lui ont passé sur le corps. La mort a été instantanée.

Le malheureux était arrivé le matin de Cahors, où il est marié. Après les constatations médico-légales, le cadavre, en partie broyé, a été déposé à la Morgue.

Cantarel était originaire de Capdenac ; il laisse deux enfants, une fille de 16 ans et une fille de 14. Il était domicilié à Cahors, avenue de l'Abattoir.

Accident

M. Toussaint, domestique chez M. Bénays, adjoint au maire de Montcuq, rentrait à Cahors en voiture avec M^{me} Bénays. Arrivé au bas de la côte du Cluzel, près Cahors, le porte-brancard se brisa et les deux voyageurs furent violemment projetés sur le sol. Dans cette chute, M. Toussaint a reçu des

contusions au genou et M^{me} Bénays se plaint de légères contusions.

Arrivés à la pharmacie de la Croix-Rouge, ils ont reçu les premiers soins de M. Garnal.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois de juillet :

Naissances, 8, se décomposant comme suit : 4 garçons et 4 filles.

Décès, 30, dont 17 du sexe masculin et 13 du sexe féminin.

Mariages, 7 ; divorces, 1.

Les décès se répartissent de la manière suivante : 5 au-dessus de 1 an ; 1 de 1 à 20 ans ; 1 de 21 à 30 ans ; 4 de 31 à 40 ans ; 2 de 41 à 50 ans ; 1 de 51 à 60 ans ; 5 de 61 à 70 ans ; 8 de 71 à 80 ans, 3 de 81 à 90 ans.

Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de septembre dernier, pour la boucherie :

67 bœufs, pesant 42.312 kilos ; 26 vaches, pesant 11.117 kilos ; 618 moutons, pesant 18.340 kilos ; 146 veaux, pesant 14.101 kilos ; 27 porcs, pesant 2.841 kilos ; 14 chevaux ou mulets, 2 ânes. Soit au total, 900 animaux de races ou de qualités diverses, pesant ensemble, chevaux, mulets et ânes non compris, 88.771 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

Jugement définitif d'absence

Par jugement en date du 14 août 1905, le tribunal de première instance de Cahors a déclaré l'absence de Labro (Jean-Baptiste), propriétaire, domicilié à Lherm, disparu au mois d'avril 1891.

Foire du 2 octobre 1905

La foire du 2 octobre a été peu importante à cause des travaux de vendanges qui battent leur plein.

Voici les cours qui ont été pratiqués : Blé, en vente 100 hectol. vendus 80, prix moyen 17 fr. l'hectolitre.

Mais, en vente 80 hectol. vendus 60, prix moyen 9 fr. l'hectolitre.

Volumes de terre, 3 fr. les 80 litres.

Voleilles grasses, 0 fr. 80 le 1/2 kilo.

Poulets 0 fr. 90 le 1/2 kilo.

Lapins privés, 0 fr. 45 le 1/2 kilo.

Lièvres, 0 fr. 75 cent. le 1/2 kilo.

Lapins de garenne de 1 fr. 75 à 2 fr. pièce.

Oufs 1 fr. la douzaine.

Canards, 0 fr. 70 le 1/2 kilo.

Moutons en vente 300 vendus 200.

Moutons gras, 0 fr. 70 le 1/2 kilo.

Agneaux 0 fr. 80 le kilo.

Brebis pour l'élevage 30 à 35 fr. selon grosseur et qualité.

En ce qui concerne les bœufs et les porcs, les transactions ont été à peu près nulles, les prix du précédent marché ont été maintenus.

BUFFALO BILL A CAHORS

Le 11 Octobre 1905

1 jour seulement

LA BATAILLE DE LA « LITTLE BIG HORN »

Une représentation des plus vécutées et des plus vraies de la bataille de la « Little Big Horn », où le général George Custer et son brave régiment furent massacrés jusqu'au dernier, sera donnée par le colonel Cody et son exhibition du Wild West à chacune de leurs représentations dans notre ville.

Cette bataille, qui forme l'un des événements les plus tragiques de l'histoire américaine, eut lieu le dimanche 25 juin 1876, sur les bords de la rivière de la « Little Big Horn » dans le Wyoming.

Pendant cette année, l'expédition qui se termina si fatalement fut conduite par le général Terry, commandant en chef, sous les ordres duquel le général Custer commandait le 7^e régiment de cavalerie.

Les troupes en marche rencontrèrent une nouvelle piste d'indiens, et des éclaireurs furent lancés en avant pour la suivre et reconnaître le nombre des guerriers composant la bande. On peut faire cette reconnaissance avec beaucoup de précision. Le nombre des Indiens peut être en effet estimé en suivant la piste assez loin, pour connaître approximativement sa largeur et les dimensions du cercle de pâturage sur lequel les ponies des guerriers se sont nourris.

En cette occasion, les éclaireurs suivirent la piste assez loin pour s'assurer que la bande était composée de 1.200 Indiens, mais ils ne parvinrent point à déterminer le village où ils campaient.

A leur retour, les généraux Terry et Custer se consultèrent. Ils savaient bien que les Indiens, très vigilants, disposent des postes et des feux-signaux sur le sommet de toutes les collines, rendant ainsi impossible l'accès de leurs villages sans être aperçus. On ne pouvait non plus leur cacher le nombre d'ennemis qui s'approchaient. Attendre une attaque ou bien avancer en nombre supérieur, c'était donner aux Indiens l'occasion de s'échapper. Aussi fut-il décidé que le général Custer prendrait avec lui seulement les forces qu'il jugeait nécessaires pour que les Indiens, le voyant s'approcher, s'arrêtent et attendent son attaque. Il était convaincu que le 7^e régiment de cavalerie lui suffirait pour combattre 1.200 Indiens. Il connaissait bien ses hommes, et savait ce qu'il allait avoir à faire. On lui conseilla de prendre avec lui une pièce d'artillerie, mais les éclaireurs avaient annoncé que le terrain à parcourir était très mauvais, et le général Custer se rendait compte que l'artillerie gênerait ses mouvements, tout en augmentant de beaucoup l'apparence de son détachement.

Il partit seulement avec son régiment, et le reste de l'expédition s'arrêta pour

attendre le résultat. Les officiers et les hommes partaient, avec la certitude qu'un combat les attendait. S'il n'y avait eu que 1.200 guerriers, comme tout le laissait supposer, l'affaire se fût bien passée ; mais des renforts indiens, couvrant une piste d'un demi-mille de largeur (comme on l'apprit après la bataille) étaient venus du Nord, dans une direction opposée à celle que suivaient les premiers Indiens. Aussi, au lieu de se heurter à un millier d'Indiens, le 7^e régiment de cavalerie se trouva en face d'environ 5.000 ennemis tout fiers d'un autre succès, dans un récent combat, en une autre région et que leur nombre accru rendait encore plus hardis.

Le général Custer commanda de faire halte au moment où il approchait du village, et, rassemblant ses officiers il leur expliqua son plan d'attaque, qui avait déjà été couronné de succès auparavant, comme le prouvait l'histoire du régiment. Il offrit le commandement de cette attaque à l'officier dont la compagnie serait la première prête au combat, et au bout de quelques instants seulement, fut des officiers du rang le plus élevé, l'un d'eux de cette marque d'honneur.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Divisant son régiment en trois parties, le général Custer conduisit lui-même le corps principal en cette charge finale, dont la ligne de bataille fut ensuite reconstituée par les cadavres des hommes et des chevaux, tombés à leur poste de devoir, et d'où nul ne s'échappa.

Laubard qui a été chargé de représenter la commune de Cahors.

Figeac

Abattoir. — Voici le nombre des animaux abattus à l'abattoir de Figeac, pendant le mois de septembre : 8 bœufs ; 128 veaux ; 149 moutons ; 38 porcs. Total, 323 têtes.

Théâtre municipal. — M. A. Lionnet, ex-artiste du Théâtre de l'Ambigu, nous prie d'annoncer à nos lecteurs qu'il viendra prochainement, avec sa troupe, donner sur la scène municipale de Figeac : une seule représentation de deux grands chefs-d'œuvre. *Sapho*, pièce en cinq actes, d'Alphonse Daudet, l'un des plus grands succès du théâtre du Gymnase, succès qui a été consacré par plus de trois cents représentations, et du *Député de Bombignac*, comédie-vaudeville en trois actes, de M. A. Bisson, auteur des *Surprises au Divorce*. Dans un prochain article, nous donnerons tous les détails sur cette intéressante représentation.

Etat civil du mois de septembre. — Naissance : Jean-Louis-Léon Genot.

Mariages : Guillaume-Paul Delclaux et Marie-Gabrielle Bourret ; François-Sylvain Savoy et Céline Carayrou ; Paul-Louis-Germain Déjean et Ernestine-Marguerite Chastelain ; Lucien Vayssie et Rose Vayssie.

Décès : Mathilde Viala, 70 ans, rue du Claux ; Marie-Rose-Célestine Molinier, 47 ans, rue Clermont Camille ; Marcel Saur, 17 ans, rue d'Anjou ; Rose Pégourie, 77 ans, à Ceint-d'Eau ; Henri-Paul-Lucien Bergougnoux, 5 ans, à la gendarmerie ; Marie Monclé, 42 ans, faubourg du Pin ; Pauline Beauville, 73 ans, rue Caviale ; Frédéric Bex, 4 mois, à Bournazel ; Rose Basset, 64 ans, hospice ; Jean dit Toussaint Tysse, 60 ans, hospice ; Marcel-Joseph Cavarroc, 40 ans, à Bournazel ; Catherine Pouzade, 79 ans, rue du Pin ; Pierre-Paul Pipi, 45 jours, impasse Cayla ; Marius-Adrien-Louis Couderc, 1 mois, à Conjac ; Christine Bardet, 42 ans, au Pech.

Lauresnes. Nous avons reçu samedi soir, après l'impression du journal, la correspondance suivante que nous publions aujourd'hui :

Nous aurons à dater du 17 octobre une foire par mois.

Nous voulons espérer que tous les habitants de la commune tiendront à honneur à les faire valoir. Pour cela, il faut que chaque propriétaire conduise ses bestiaux au foire, que pas un ne manque à l'appel. Il semblerait établir plusieurs d'entre eux, afin que leur domestique ne perde pas une demi-journée, ou encore par un sentiment moins élevé, pour que le bourg ne trouve le bénéfice qui découle de tout transit, ne voudrait absolument pas des foires. Nous ne saurions admettre de tels bruits et restons persuadés que le 17 octobre toute la commune sera sur pied, que les étrangers, de ce fait, trouveront mieux et à des prix réellement meilleurs qu'aux foires voisines.

Nous nous faisons un devoir de faire connaître à ceux qui depuis longtemps demandaient les foires à qui ils en sont redevables.

D'abord à notre maire qui a fait son possible dans ce but, mais qui aurait certainement échoué si l'honorable conseiller d'arrondissement, M. Mage, n'avait pris la question en main et fait sortir notre demande des cartons de la sous-préfecture. Enfin à M. Pauliac, sénateur, qui en a demandé l'approbation au conseil général.

La commune de Lauresnes savait depuis longtemps que M. Mage s'intéressait à son sort. Une fois de plus elle verra son espoir se réaliser. Aussi croit-elle interpréter de tous les républicains en vous disant que vous pouvez compter sur le concours de tous pour mener à bien l'œuvre qu'avait commencée le regretté M. Roussille ; c'est-à-dire de faire du canton de Latronquière le canton de l'avant-garde.

Avec la Féminine plus d'anémie, de migraine, de rhumatismes, d'appendicite, de maux d'estomac. Boite 3 fr. 1^{re} ph^{ie} ou mandat à la S^{ie} de la Féminine, Nantes. Notice f^o. Dépôt : Ph^{ie} FOURNIE, en face de la Cathédrale.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon. Postes et télégraphes. — Mme Sémirot, née Aussel, de Gourdon, dame-employée des postes à Levallois-Perret (Seine), est nommée receveuse à Bouray (Seine-et-Oise).

Réunion d'huissiers. — L'assemblée générale annuelle des huissiers de notre arrondissement aura lieu à Gourdon, dimanche, 8 octobre prochain.

Orages. — Le temps est toujours pluvieux et très préjudiciable aux travaux agricoles. Il contrarie beaucoup les vendanges et la rentrée des regains.

Vendredi soir, vers 4 heures, après une très belle journée, le tonnerre s'est mis à gronder. Une formidable décharge électrique comme on n'en a jamais vu, de mémoire d'homme, a éclaté subitement sur la ville. Chacun prétend avoir vu tomber la foudre sur divers points et sous diverses formes.

On ne connaît encore, comme dégâts, qu'une toiture enlevée d'une des deux tours de l'église de St-Pierre et le cadran de l'horloge.

Cette fois, on ne pourra pas accuser le doigt de Dieu d'avoir eu la main heureuse.

LA SURDITÉ A L'ÉCOLE

Craponne, le 3 octobre

Un jeune écolier de la commune fut atteint d'une surdité intense, accompagnée de sifflements et d'écoulements d'oreilles, à la suite d'une bronchite.

Pour y remédier ses parents n'hésitèrent pas à écrire à M. le Directeur de l'Institut de la Surdité, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui s'empressa de leur faire parvenir gratuitement, ainsi du reste qu'à toutes les personnes qui en font la demande, le *Journal de la Médecine des Sens* qui traite particulièrement des affections d'oreilles et indique la meilleure méthode pour guérir.

Peu après, le jeune Garnier fit les applications de l'Audiphone invisible et suivit le traitement simple qui lui fut ordonné. Au bout d'un mois, la surdité avait complètement disparu.

Les parents ont souvent le très grand tort de ne pas remédier aux écoulements d'oreilles si fréquents dans l'enfance, alors qu'il est si facile de les guérir et de prévenir la surdité toujours grave et parfois incurable.

Le Suez se tient à 4.520 et le Rio, toujours très agité, faillit un peu à 1.699, bien que les appréciations de toutes les circulaires sur le cuivre soient des plus défavorables à la hausse de ce métal.

Les rentes étrangères sont très fermes. L'Extérieure fait 91,55 ; l'Italien est à 105 ; le Portugais cote 70,35 ; les Russes progressent légèrement ; le 3^e 1891 vaut 81,40 ; le 3^e 1896 est à 80,25 ; le 4^e consolidé à 94,50 ; le Turc passe à 91,27 et la Banque ottomane à 617.

Sur le marché en banque, l'action Saint-Raphaël-Quinquina est bien traitée à 137,50.

Mal de Tête MIGRAINE - NÉURALGIE immédiatement soulagé et guéri par badigeonnage d'ÉDRINE qui ne colore ni altère la peau.

Rien à avaler

Bulletin Financier

Les conditions favorables dans lesquelles s'est opérée la liquidation de samedi ont très bien influencé le début de la séance d'aujourd'hui. Malheureusement ces bonnes dispositions n'ont pas persisté. Des offres se sont produites qui ont paralysé le marché en provoquant un tassement.

Le 3^e est sans changement. Nos établissements de Crédit sont toujours très fermes. La Banque de Paris est en hausse de 36 fr. à 1.565 ; le Crédit Lyonnais de 8 fr. à 1.165. Le Crédit Foncier à 727, le Comptoir National à 650 et la Société Générale est demandée à 646.

Quelques opérations se sont traitées sur nos Chemins français qui se maintiennent sans variation bien sensible ; le Nord à 1855, le Lyon à 1.435, l'Orléans à 1.520.

Le Suez se tient à 4.520 et le Rio, toujours très agité, faillit un peu à 1.699, bien que les appréciations de toutes les circulaires sur le cuivre soient des plus défavorables à la hausse de ce métal.

Les rentes étrangères sont très fermes. L'Extérieure fait 91,55 ; l'Italien est à 105 ; le Portugais cote 70,35 ; les Russes progressent légèrement ; le 3^e 1891 vaut 81,40 ; le 3^e 1896 est à 80,25 ; le 4^e consolidé à 94,50 ; le Turc passe à 91,27 et la Banque ottomane à 617.

Sur le marché en banque, l'action Saint-Raphaël-Quinquina est bien traitée à 137,50.

Le Suez se tient à 4.520 et le Rio, toujours très agité, faillit un peu à 1.699, bien que les appréciations de toutes les circulaires sur le cuivre soient des plus défavorables à la hausse de ce métal.

Les rentes étrangères sont très fermes. L'Extérieure fait 91,55 ; l'Italien est à 105 ; le Portugais cote 70,35 ; les Russes progress

Chronique agricole

LA MALADIE DES VINS

Les altérations des vins, appelées maladies, diffèrent des mauvais goûts par leur nature même qui est d'origine microbienne.

La plupart du temps les viticulteurs ne reconnaissent le « malade » que lorsque le microbe a déjà fait son œuvre et qu'il n'est plus possible d'enrayer ses progrès.

De toutes les maladies des vins, celle qui est la plus commune est l'« ascension » ou goût d'aigre. Elle se manifeste à un premier degré par une petite quantité d'acidité dans le vin.

Lorsqu'on fait le vin, il est donc important de recouvrir la cuve afin d'éviter le plus possible les courants d'air dans le cellier.

difficilement se développer. Si malgré cette précaution le vin s'acidifie, il faut, sitôt la fermentation terminée, soutirer le vin et le séparer des premières lies.

Si la maladie se poursuit dans les tonneaux, elle ne peut se guérir que très difficilement; la plupart du temps le traitement est si peu avantageux que nous donnons le conseil de laisser le vin se changer complètement en vinaigre.

Tous les vins naturels laissés exposés à l'air finissent par s'acidifier; seuls certains vins liquoreux semblent résister au ferment acétique.

Dans le traitement de cette maladie il faut chercher à détruire l'acide, à le neutraliser. On a recommandé pour cela l'emploi de la cendre des sarments de vigne qui contiennent beaucoup de sels de potasse, la craie et surtout la poudre de marbre.

Quand le goût de vin aigre a disparu, on transvase le vin dans une autre fûtaille où l'on a mis d'avance et par hectolitre :

- 1 kilo de lies de vin sèches et bien saines;
5 grammes de tannin de raisin;
25 grammes d'acide tartrique;
1 litre et demi de bon alcool de vin.

Les lies communiquent au vin un goût agréable et même un certain bouquet, elles contiennent beaucoup de crème de tartre, des phosphates, notamment du phosphate de chaux et un certain nombre d'autres éléments.

P. LABOUNOUX,
Ingénieur-agronome,
Professeur d'agriculture à Brive.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT

Bibliographie

Le Globe Trotter

Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration: 4, rue de la Vrillière, Paris. Sommaire du 28 septembre 1905.

Un coin de Sumatra, Henri Renon. — Encore les pygmées, Paul Walle. — Le « Globe Trotter » à travers le monde: Nouvelle attraction américaine, Le langage des signes. Le berceau du supplice. Un jeu cruel. Les plus petits nains du monde. Complète en papier. — Les aventures d'Hercule Hardi. Illustrations de Tofani, Eugène Sio. — Les grandes routes maritimes, Pierre de Kadoré. — Peut-on lutter contre la grêle? J. Gayrant. — Le moyen de voyager gratis, J.-L. Fouché. — Le Maroc mystérieux. — Ce que coûte une mayonnaise, Georges de Barran. — L'Obs invincible. Récit d'aventures véniennes Illustrations d'Hollewinski, (suite), André Laurio. — Curiosités naturelles: Pour cacher sa progéniture. L'étrange insecte du Mozambique. — La mort de M. de Brazza. — A travers les sports: Les nouvelles manières de nager.

Nos Concours. — Concours N° 191 (Les carrés transformateurs) — Soixante prix. — Résultats du concours n° 185. — Lauréats, M. Sphinx.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6°. — Sommaire du 1er Octobre 1905.

Chronique. — Camille Flammarion: Les tirs contre la grêle. — Charles Montagne: Enterrement d'une vie de garçon. — Albert Cim: La Perle du Jard (suite). — Pierre Perrault: Le Mari de Lisa (suite). — Capitaine Danrit: La guerrefaite (suite). — Marc Mario: Femme d'officier (suite). — Emmanuel Gallus: La Tare (suite). — Variétés.

Paris, départements, Algérie et Tunisie; six mois 8 fr., un an 15 fr. Etranger, union postale: six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le TOUR DE FRANCE

GUIDE DU TOURISTE EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

La saison du tourisme est terminée. La saison des voyages au coin de feu va commencer. C'est le moment de prendre un abonnement au Tour de France, dont les magnifiques livraisons illustrées viennent tous les quinze jours, depuis bientôt dix-huit mois, nous faire connaître par le texte et par la gravure les sites, les curiosités naturelles, les monuments, les villes, les mœurs et les traditions de notre beau pays.

Le numéro du 1er octobre (en vente au prix de 50 centimes chez tous les libraires et dans les bibliothèques des gares (franco: 60 centimes) renferme de belles pages sur Strasbourg, par M. Emile Hinzelin; une promenade à travers la Rade de Brest, par M. Charles Géniaux, une intéressante excursion à l'est de Paris, jusqu'à Meaux et Château-Thierry, par M. Charles Merki; etc., etc. Comme les précédents, ce numé-

ro illustré d'environ 60 belles photographies est accompagné d'un supplément consacré à l'actualité touristique, artistique et sportive. Sa couverture en deux couleurs reproduit le pittoresque costume de paysans de Plougastel d'après une toile de M. de Parys.

Le prix de l'abonnement annuel n'est que de 12 fr. Un spécimen est adressé à toutes les personnes qui en font la demande à l'administration du Tour de France, 295, boulevard Raspail, à Paris (XIVe), en joignant un timbre de 0 fr. 15 pour les frais d'envoi.

Dépôt: M. Girma, libraire boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

REPRESENTANTS dem. p. Maison... Huiles, Savons, Cafés, Conviens, bonnets à retrait, Rent. Tr. fort, remis ou appoint. Prix concurrencés; dépôt s. d. après essai; livraisons, soign. Prima à Rép. sent; Chronométror. Ec à Théophile Berthon à Salon (B.-du-R.).

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE
9 - RUE DU LYCÉE - 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSE DE PRIX

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

CAHORS
UN JOUR SEULEMENT
Mercredi 11 Octobre
La représentation du soir est exactement la même que celle de la matinée
BUFFALO BILL'S WILD WEST
And Congress of Rough Riders of the World.
DIRIGÉS ET PRÉSENTÉS EN PERSONNE PAR LE
Col. W. F. CODY, "Buffalo Bill."



Sans bluff, sa dernière tournée en France!
Ils ne reviendront jamais! Pas d'hésitation possible! Allez voir ce spectacle.

TROIS TRAINS SPÉCIAUX
800 Hommes - 500 Chevaux

EXHIBITION ORIGINALE qui défie toute imitation UNIQUE AU MONDE
LA PREMIÈRE, LA SEULE, L'UNIVERSELLE RÉUNION comme on n'en a jamais vu jusqu'ici
DE TOUTES LES ÉCOLES D'ÉQUITATION DU MONDE
Dans leurs exercices et fougues exercices équestres.

Le plus grandiose carrousel militaire: CAVALERIE LÉGÈRE FRANÇAISE, CZIGOS HONGROIS, DEVLIN ZOUAVES ARABES BÉDOUINS ET RIFFIENS, COSAQUES RUSSES ROUGH RIDERS DE ROOSEVELT COWBOYS AMÉRICAINS
Vétérans des Cavalleries de nombreux pays, dans leurs évolutions et manœuvres militaires.



L'AMÉRIQUE au temps des pionniers représentée par une série d'épisodes émouvants de l'histoire et d'aventures uniques.

LA DILIGENCE DE DEADWOOD prise d'assaut par les bandits

ATTAQUE D'UN CONVOI D'ÉMIGRANTS Les célèbres COWBOYS & COWGIRLS DU PAYS DES PLAINES

DRESSAGE DES CHEVAUX SAUVAGES

La Poste à dos de Poney QUADRILLES ÉQUESTRES L'YMOUEN DE LA HUTTE d'un Colon

TROUPE IMPÉRIALE JAPONAISE dans leurs manœuvres de guerre anciennes et modernes

Vaqueros et Barres Mexicains Ganchos de l'Amérique du Sud Indiens des plaines de Far-West Patriotes Cubains

DÉTACHEMENT DES SAUVETEURS DES ÉTATS-UNIS démontant comme peuvent être sauvés les naufrages à l'aide de bombes perfectionnées et autres appareils.

100 BRAVES PEAUX-ROUGES Spectacle des plus saisissants de la guerre sauvage La bataille de "Little Big Horn" ou le Dernier retranchement de Custer

Toujours et partout, le spectacle est donné dans son entier, sans coupure et de façon parfaite dans la plus grandiose des arènes.

BRILLAMMENT ILLUMINÉ PAR DES SYSTÈMES SPÉCIAUX D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Deux représentations par jour: Matinée à 2 h., Soirée à 8 h., Ouverture des portes à 1 h. et 7 h.

UN SEUL BILLET DONNE DROIT A TOUTES LES ATTRACTIONS ANNONCÉES

PRIX D'ENTRÉE chez BUFFALO BILL: Places assises (Deuxième série), 1 fr. 50; Première série, 2 fr. 50; Places Réservées, 4 et 5 francs; Loges (par place), 8 francs. Les Enfants au-dessous de 10 ans payent moitié place, EXCEPTÉ aux places à 1 fr. 50 et 2 fr. 50, où ils payent 1 fr. 50.

ON PEUT SE PROCURER Les Places Réservées à 5 et 8 francs, à partir de 9 heures du matin, le jour de l'exhibition, à la maison CAUSSE, pianos, 24, Boulevard Gambetta.

(SERVICE D'ÉTÉ 1905)

Table of train schedules for routes: De Paris à Toulouse par Cahors, De Toulouse à Paris par Cahors, De Cahors à Libos, De Libos à Cahors, De Cahors à Capdenac, De Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac, Le Buisson à St-Denis-près-Martel, Toulouse à Capdenac, Brive et Paris, De Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac, De Sarlat à Gourdon, De Gourdon à Sarlat.